

Lettre aux Amis et Bienfaiteurs n° 40

Publié le 2 février 1991
Abbé Franz Schmidberger
16 minutes

Chers amis et bienfaiteurs,

Devant les innombrables erreurs de notre temps, nous vous écrivons cette lettre en forme de courte dissertation doctrinale et apologétique, compte tenu des vérités les plus attaquées aujourd'hui.

1. Il est propre à Dieu d'exister, tout comme il est propre à sa nature d'exister en trois personnes : le Père, qui engendre son Fils également éternel ; le Saint-Esprit, qui par spiration, procède du Père et du Fils . L'unique vrai Dieu est donc la très Sainte Trinité . Par la raison, nous connaissons l'existence de Dieu et par la Révélation son essence trine .

Dieu est ainsi essentiellement et éternellement Père, Père par rapport à son Fils monogène. Il n'y a d'autre Dieu que lui , ni Allah, ni Bouddha, ni le Grand Architecte de l'univers des francs-maçons.

2. Dieu étant trine, l'Incarnation est possible ; car l'Incarnation est une mission . S'il ne se trouvait pas plusieurs personnes en Dieu, il n'y aurait pas de Père pour pouvoir envoyer un Fils dans le monde. Alors Dieu ne pourrait pas entrer parmi nous, fonder une Eglise, demeurer parmi nous dans le très Saint-Sacrement, envoyer aux âmes l'Esprit-Saint.

L'Islam nie la très Sainte Trinité et logiquement l'Incarnation de Dieu et logiquement encore notre participation à la vie de Dieu-Trinité comme frères du Christ et cohéritiers du Royaume de Dieu .

3. L'Incarnation de Dieu est un fait historique : le Verbe éternel du Père a assumé une âme et un corps humains dans l'unique deuxième Personne divine. Il voulut naître d'une Vierge-mère, comme de l'unique créature à qui Dieu ait communiqué sa propre fécondité. La perdition étant advenue au genre humain par la chute d'un couple humain, il convenait qu'au nouvel Adam fût adjoint une nouvelle Eve ; Jésus-Christ et sa très sainte Mère sont les premiers parents de l'humanité renouvelée en l'Esprit-Saint.

Le Verbe incarné, Notre Seigneur Jésus-Christ, est l'unique Rédempteur du monde, le médiateur universel entre Dieu et les hommes, l'unique grand Prêtre du Nouveau Testament, la Révélation en personne et définitive de Dieu lui-même, l'unique Roi et Seigneur de toutes choses.

La reconnaissance sans réserve de son droit universel à régner, de la part tant des individus que de la société et des nations, est la condition fondamentale d'une paix durable dans les cœurs et dans le monde. Ni la perestroïka, ni les armes de dissuasion les plus sophistiquées ne garantissent cette paix mais seulement la réalisation du mot d'ordre de l'Apôtre : « Il faut qu'il règne » (I Cor 15, 25). Dieu châtiara les peuples apostats aussi longtemps qu'ils ne s'écrieront pas, à genoux : « Gloire, louange et honneur soient à vous, Christ-Roi, Rédempteur ! »

4. Dans sa mort sur la Croix, le Christ a fondé une Eglise, son Epouse immaculée qu'il a instituée pour continuer par elle, dans le temps et l'espace, son œuvre de rédemption après son retour auprès du Père. A elle, il envoie le Saint-Esprit qui l'enseigne et la garde de toute erreur, qui la sanctifie et la dirige. A elle, il a confié sa doctrine tout entière, sa loi et ses moyens de grâce, spécialement son Sacrifice sur la croix sous la forme non sanglante du saint Sacrifice de la messe et les sept sacrements, à célébrer et à administrer par le sacerdoce de la Nouvelle Alliance instituée par Lui.

Cette Eglise est divine et humaine à la fois. Elle est une, sainte, catholique ou universelle, apostolique et fondée sur le Pontife romain, Vicaire de Jésus-Christ sur la terre. Celui-ci est infaillible lorsque comme pasteur et docteur suprême, « il définit une doctrine de foi ou de mœurs, à tenir par toute l'Eglise » . Il possède en outre la primauté universelle de juridiction.

L'Eglise est missionnaire, non pas œcuménique, si elle mène le dialogue avec les hommes qui sont situés hors d'elle, c'est essentiellement pour les convertir.

Elle est le royaume de Dieu sur terre. Nous entrons en elle par la foi et le baptême, qui efface en nous le péché originel, fait de nous des temples du Saint-Esprit et nous fait participants de la vie divine ; il nous greffe en outre comme de vivants sarments sur le vrai cep qui est Jésus-Christ, si bien

que, renés de l'eau et de l'Esprit-Saint, nous sommes vrais enfants de Dieu, frères du Christ et cohéritiers de la gloire céleste. Conversion, pénitence, foi au Christ et acceptation de ce qu'il a institué sont néanmoins les conditions préalables du salut .

L'Eglise catholique est l'unique voie de salut ; c'est elle qui œuvre aussi hors de ses limites visibles par les éléments de vérité qui peuvent s'y trouver et qui, tous, lui appartiennent de droit. Mais aucune des autres confessions et religions, hormis celle qui a été fondée par l'Homme-Dieu lui-même, n'est une voie de salut ; elles sont bien plutôt des voies de perdition, car malgré les éléments salutaires qu'elles peuvent contenir, elles ne font par elles-mêmes que détourner du Christ ou de l'Eglise fondée par lui . La rencontre des religions à Assise le 27 octobre 1986 fut un scandale inouï et la cause d'un grand égarement pour les âmes.

Si le protestant, le juif, le musulman ou le païen qui se trouve hors de l'Eglise vit selon sa conscience dans l'erreur invincible, cela l'excuse de la faute mais ne le gratifie pas encore du salut. S'il veut être sauvé, « il doit croire que Dieu existe et qu'il est le rémunérateur de ceux qui le cherchent » (Heb 11, 6) ; il doit donc se repentir de ses péchés et accepter l'ensemble de la Révélation dans la mesure où celle-ci lui est annoncée authentiquement. On est sauvé par la foi, par la grâce, ou bien on n'est pas sauvé. Personne, absolument personne n'est sauvé du seul fait d'être un homme gentil au niveau naturel.

Les saints du Ciel forment la partie déjà achevée de l'Eglise de Jésus-Christ ; cela vaut spécialement de la très sainte Vierge Marie, qui se trouve définitivement glorifiée non seulement en son âme mais aussi en son corps et qui dans la vision béatifique de Dieu œuvre à titre de médiatrice de toutes grâces.

5. Le Christ reviendra à la fin des temps pour juger les vivants et les morts. Ceux qui auront cru en le Fils unique de Dieu et auront conformé leur vie à ses commandements iront dans la vie éternelle ; aux autres écherra en partage la damnation éternelle.

II. Quelques autres vérités qui sont niées spécialement aujourd'hui

1. La vérité, la foi et la morale sont totalement immuables et objectives, obligeant donc également tous les hommes ; car Dieu demeure toujours le même , tout comme Jésus est toujours le même ; la nature humaine est également la même à travers les peuples, cultures et époques, elle est marquée par le péché originel et a besoin, absolument sans exception, de la Rédemption, qu'elle ne peut par elle-même se procurer. Les changements sociaux et politiques ne font que modifier le style de vie, les mœurs et les coutumes ; ils ne changent ni Dieu ni la nature humaine.

2. Hormis la commune humaine nature, Dieu a créé l'homme, individus ou peuples, non dans l'égalité mais dans l'inégalité. Cela vaut en particulier de l'inégalité entre homme et femme. Par conséquent l'émancipation et le féminisme sont une révolte contre l'ordre divin de la création.

Même dans l'ordre surnaturel du salut règne l'inégalité ; dans la parabole, un serviteur reçoit cinq talents, un autre deux et un troisième un seulement (Mt 25, 14-30). L'égalité règne uniquement en ce sens que chaque homme reçoit de Dieu en partage la mesure de grâce qui est nécessaire à son salut.

Les fonctions aussi et les tâches sont diverses dans le Royaume de Dieu : une seule fut appelée à devenir la Mère de Dieu ; douze seulement à être apôtres ; et ce sont uniquement des hommes que Dieu appelle au sacerdoce.

3. L'âme humaine est immortelle, elle continue donc de vivre après séparation d'avec le corps et après son jugement particulier par Dieu, soit au ciel, soit dans le lieu de purification, soit au lieu du supplice éternel . La théorie de la mort totale est une invention de théologiens sans foi et la réincarnation une théorie antichrétienne qui contredit tout l'Évangile.

4. La liberté de l'homme est ordonnée à la vérité et au bien moral. Elle n'est donc pas une valeur absolue, ce qui ressort immédiatement du fait que les malfaiteurs sont privés de leur liberté par la

prison. Et par conséquent l'homme n'est pas libre moralement mais seulement psychologiquement de choisir la religion qui lui plaît : il a le devoir d'embrasser la vraie religion. De même l'homme n'a pas la liberté de poser un terme à sa propre vie, fût-elle marquée par de grandes souffrances physiques ou morales. La mise à mort sur demande, comme celle des enfants dans le sein maternel est et demeure un meurtre et un crime.

5. L'obéissance est une disposition morale qui constitue elle-même une vertu et qui doit conduire à la vertu. Son exercice, même dans le domaine ecclésiastique, est donc limité. Un ordre quelconque qui commande le péché n'oblige pas en conscience, et donc aucune autorité sur terre ne peut nous obliger à diminuer notre foi et notre respect envers Dieu. C'est en vain qu'on a tenté de nous contraindre à accepter le non catholique Novus Ordo Missæ) et la communion dans la main.

« Que la grâce de Notre Seigneur Jésus-Christ, la charité de Dieu et la communion de l'Esprit-Saint soient avec vous tous » (II Cor 13,13).

Rickenbach, le 2 février 1991,

en la fête de la Purification de la très sainte Vierge Marie

Abbé Franz Schmidberger, Supérieur général

Notes de bas de page

1. Symbole des Apôtres : « Je crois en Dieu, le Père tout puissant,... et en Jésus-Christ son Fils unique... Je crois au Saint-Esprit... ». Symbole de Nicée-Constantinople : « Je crois en un seul Dieu, le Père tout puissant... et en Jésus-Christ son Fils unique... Je crois au Saint-Esprit, Seigneur et vivificateur. »[↔]
2. Symbole d'Athanase : « Quiconque veut être sauvé doit, avant tout, tenir la foi catholique ; celui qui ne la garde pas entière et pure ira, sans aucun doute, à sa perte éternelle. Voici la foi catholique : nous vénérons un Dieu dans la Trinité et la Trinité dans l'unité... ».[↔]
3. « Ses perfections invisibles... sont, depuis la création du monde, rendues visibles à l'intelligence par le moyen de ses œuvres » (Rom I, 20).[↔]
4. « Dieu, personne ne l'a vu. Le Fils unique, qui est dans le sein du Père, c'est lui qui l'a fait connaître » (Jn I, 18 sq).[↔]
5. « Ecoute, Israël, le Seigneur ton Dieu est seul Seigneur » (Yahveh ton Dieu est seul Yahveh) (Deut VI, 4) ; « Omnes dii gentium dæmonia : tous les dieux des païens sont des démons » (Ps 95, 5).[↔]
6. En Dieu, la « mission » ne suppose aucune subordination ni supériorité, non plus qu'un déplacement d'un lieu en un autre ; car d'une part les Trois Personnes divines sont égales en majesté et d'autre part Dieu est présent partout. La mission signifie ici l'opération d'un chargement particulier dans la créature, opération qui consiste, du côté du Fils, en ce qu'il assume une nature humaine.[↔]
7. Une citation extraite d'une lettre d'un extrémiste musulman égyptien éclaire cette incompatibilité de l'Eglise avec l'Islam : « Porcs de chrétiens ! vous qui insultez le Dieu tout puissant en prétendant qu'il a une femme et un fils, vous qui diffamez Dieu en le présentant comme l'un des trois, votre dur châtement vous est assuré. (...) Sachez que, proches ou lointains, jeunes ou vieux, prêtres ou moines, vous vous êtes par vos actes condamnés à mort et à la perte de vos biens. Votre sang sera à bon droit répandu par les musulmans et votre argent nous appartient. Nous n'allons pas assister inactifs à votre immoralité et à vos complots détestables. Nous savons très bien comment terroriser des gens comme vous et comment vous préparer une fin, à vous, adorateurs d'une croix. (...) Vous n'échapperez pas à notre glaive avide de vengeance. »[↔]
8. « Gloria, laus et honor tibi sit, Rex Christe Redemptor ! » : acclamation du dimanche des Rameaux. Si les manifestants pacifistes veulent réellement servir la cause de la paix dans le monde, alors qu'ils veuillent :
 - a) bien mettre la main à l'ouvrage des familles catholiques, des écoles catholiques et des Etats catholiques,
 - b) que partout et de toutes leurs forces ils pénètrent et réalisent la doctrine du sermon sur la montagne et enfin qu'ils aillent manifester sur la place Saint-Pierre à Rome pour la consécration

de la Russie au Cœur Immaculé de Marie.[↔]

9. Vatican I, Constitution dogmatique **Pastor æternus**, Dz 1839.[↔]

- « Nul, s'il ne renaît de l'eau et de l'Esprit, ne peut entrer dans le Royaume de Dieu » (Jn 3, 5).
- « Je suis la Voie, la Vérité et la Vie ; nul ne vient au Père que par moi » (Jn 14, 6).
- « Nul n'est monté au ciel si ce n'est celui qui est descendu du ciel, le Fils de l'homme qui est dans le ciel » (Jn 3, 13), (il y monte avec ceux qui lui sont incorporés).
- « Qui croira et sera baptisé sera sauvé, qui ne croira pas sera condamné » (Mc 16, 16).
- Aux autorités juives qui interrogeaient les apôtres à cause de la guérison du paralytique accomplie par Pierre, celui-ci répartit : « C'est par le nom de Jésus-Christ de Nazareth, que vous avez crucifié et que Dieu a ressuscité des morts, c'est par lui que cet homme se présente devant vous pleinement guéri... et il n'y a de salut en aucun autre ; car il n'y a sous le ciel d'autre nom qui ait été donné aux hommes, par lequel nous devons être sauvés » (Act 4, 10-12).

[↔]

11. Léon XIII écrit dans l'encyclique *Satis cognitum* : « Telle est la nature de la foi, que rien n'est plus impossible que de croire ceci et de rejeter cela. L'Eglise professe en effet que la foi est « une vertu surnaturelle par laquelle, sous l'inspiration et avec le secours de la grâce de Dieu, nous tenons pour vrai tout ce qui a été révélé par lui : nous le croyons, non point à cause de la vérité intrinsèque des choses, vue dans la lumière naturelle de la raison, mais à cause de l'autorité de Dieu lui-même qui révèle, et qui ne peut ni se tromper ni nous tromper » (Dz 1789). Si donc il y a un point qui ait été évidemment révélé par Dieu et que nous refusions de croire, nous ne croyons absolument rien de foi divine. Car le jugement que porte l'apôtre Jacques au sujet des fautes dans l'ordre moral, il faut l'appliquer aux erreurs de pensée dans l'ordre de la foi : « Quiconque se rend coupable en un seul point, devient transgresseur de tous » (Jc 2, 10) ; cela est même beaucoup plus vrai des erreurs de la pensée. Ce n'est pas, en effet, au sens le plus propre qu'on peut appeler transgresseur de toute loi celui qui a commis une faute morale ; car s'il peut sembler avoir méprisé la majesté de Dieu, auteur de toute loi, ce mépris n'apparaît que par une sorte d'interprétation de la volonté du pécheur. Au contraire celui qui, même sur un seul point, refuse son assentiment aux vérités divinement révélées, très réellement abdique tout à fait la foi, puisqu'il refuse de se soumettre à Dieu en tant qu'il est la souveraine Vérité et le motif propre de la foi. « En beaucoup de points ils sont avec moi, en quelques-uns seulement ils ne sont pas avec moi ; mais à cause de ces quelques points dans lesquels ils se séparent de moi, il ne leur sert de rien d'être avec moi en tout le reste » (St Augustin, in Psalm. LIV, n.19, PL 36, 641).[↔]

12. « Les cieus périront, mais toi, tu demeures... ils seront changés mais toi, tu restes le même. » (Heb 1, 11-12).[↔]

13. Jésus-Christ est le même hier et aujourd'hui ; il le sera éternellement » (Heb 13, 8).[↔]

14. Cf. I Cor 12, 4-30.[↔]

15. Les enfants morts sans baptême avant l'usage de la raison vont aux Limbes, en un état de bonheur naturel.[↔]

16. Le pape Léon XIII écrit dans son encyclique *Diuturnum illud* : « Il n'existe qu'une seule raison valable de refuser l'obéissance, c'est le cas d'un précepte manifestement contraire au droit naturel ou divin, car là où il s'agirait d'enfreindre soit la loi naturelle, soit la volonté de Dieu, le commandement et l'exécution seraient également criminels... Et il ne serait pas juste d'accuser ceux qui agissent ainsi, de méconnaître le devoir de la soumission ; car les princes dont la volonté est en opposition avec la volonté et les lois de Dieu dépassent en cela les limites de leur pouvoir et renversent l'ordre de la justice ; dès lors, leur autorité perd sa force, car là où il n'y a plus de justice, il n'y a plus d'autorité. »[↔]

17. « Le N.O.M., si l'on considère les éléments nouveaux, susceptibles d'appréciations fort diverses, qui paraissent sous-entendues ou impliquées, s'éloigne de façon impressionnante, dans

l'ensemble comme dans le détail, de la théologie catholique de la sainte Messe, telle qu'elle a été formulée à la XXIIe session du Concile de Trente ». (Cardinal Ottaviani, Bref examen critique du nouvel Ordo missæ[↩])